|  |  |
| --- | --- |
| NOM, prénom : |       |
| Date de naissance : | AAAA-MM-JJ |
| Dossier : |       |
| Date : | AAAA-MM-JJ |

|  |
| --- |
| Objectif principal  |

Permettre aux usagers de retourner à domicile en toute quiétude et en toute sécurité en dédiant une ressource à l’accompagnement et au soutien de la personne après un épisode de soins. La visite d’une auxiliaire aux services de santé et sociaux dans les 24 à 48 heures suivant le congé d’un centre hospitalier ou la réception de la demande en provenance d’un autre milieu est le moyen qui permet de répondre à cet objectif.

|  |
| --- |
| Objectifs spécifiques |

* S’assurer que les besoins primaires de la personne aient trouvé réponse.
* S’assurer que la personne soit en sécurité dans son environnement.
* S’assurer que la personne ait les ressources nécessaires à son maintien à domicile.

|  |
| --- |
| Critères d’accès |

| **Est-ce que l’usager présente l’ensemble des caractéristiques suivantes?** | **OUI** | **NON** | **N/A****Inconnu** |
| --- | --- | --- | --- |
| Est âgé de 65 ans et plus **OU** présente un profil gériatrique | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Apte à effectuer seul ses transferts **OU** présence d’aidant(s) naturel(s) pouvant pallier à la difficulté  | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Apte à effectuer ses déplacements (avec ou sans aides techniques) **OU** présence d’aidant(s) naturel(s) pouvant pallier à la difficulté  | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Désire demeurer à domicile et préserver son autonomie | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Habite sur le territoire de la Montérégie-Ouest | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| N’est actuellement pas desservi par les services du SAD | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Nécessite un soutien de courte durée afin de retourner à domicile en toute sécurité, habituellement, après un épisode de soins | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| **ET se retrouver dans l’une des situations suivantes :** |  |
| * Présente une déficience physique
 | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| * Vient de subir une chirurgie**[[1]](#footnote-1)**
 | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| * Présente une fragilité cardiaque ou pulmonaire
 | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| * A subi une ou des fractures1
 | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
| Toute autre situation où le potentiel de retour à l’autonomie de la personne est envisageable à court terme.Précisez :       | [ ]  | [ ]  | [ ]  |

|  |
| --- |
| Critères d’exclusion |

* La personne est âgée de moins de 65 ans **ET** ne présente pas de profil gériatrique.
* La personne est âgée ou a un profil gériatrique, **MAIS** nécessite un suivi régulier en soins médicaux et/ou professionnels.
* La personne est âgée ou à profil gériatrique en perte d’autonomie fonctionnelle modérée à sévère[[2]](#footnote-2) et ne bénéficie pas de la présence d’un aidant naturel à domicile pour pallier à ses pertes d’autonomie.
* La personne est âgée ou à profil gériatrique présente un trouble cognitif modéré à sévère2 ou un diagnostic lié à la santé mentale dont les symptômes ne permettent pas d’assimiler et d’appliquer des recommandations de façon autonome.
* La personne présente une déficience intellectuelle dont la situation ne permet pas d’assimiler et d’appliquer des recommandations de façon autonome.

|  |
| --- |
| Cheminement de la demande de service |

Les demandes de service doivent être dirigées vers l’accueil centralisé (ou guichet d’accès) du soutien à domicile selon les modalités habituelles (demande de services interétablissements (DSIE) dûment complétée). Le médecin de famille ou le proche de la personne doivent communiquer avec le guichet d’accès.

|  |
| --- |
| Contenu de la demande de service |

Il est fortement recommandé que le dossier soumis à l’accueil centralisé contienne les éléments suivants afin de faciliter le processus et d’éviter les délais inutiles :

* Fiche de demande d’accès au programme (DSIE ou autre)
* Sommaire médical
* Rapports professionnels
* Profil pharmacologique
* État fonctionnel
* Prisma-7
1. Dans certains de ces cas, le programme RASSURÉ peut être mis de l’avant en attendant une prise en charge par le suivi régulier du SAD. [↑](#footnote-ref-1)
2. (…) personnes ayant des incapacités fonctionnelles qui ont besoin non seulement de services médicaux, mais aussi de services professionnels et de soutien communautaire. Elles sont généralement âgées de 75 ans et plus, avec des maladies chroniques multiples et plusieurs épisodes de maladies aiguës ou elles présentent un trouble cognitif significatif. Leur réseau de soutien social est souvent épuisé ou incapable d’assumer une surveillance de tout instant (AAPA, Cadre de référence, 2011).

 Note : Il peut arriver qu’un ou certains critères ne soient pas respectés si, en fonction de son jugement clinique, le receveur considère tout de même le programme RASSURÉ en mesure de bien répondre aux besoins de la personne référée. [↑](#footnote-ref-2)